

**Semaine québécoise de réduction des déchets 2020**  
**20<sup>ième</sup> édition de la SQRD- Visez la cible zéro déchet**

**Lévis, le 14 octobre 2020** – Afin de souligner les 20 ans de la Semaine québécoise de réduction des déchets (SQRD) qui se déroulera du 17 au 25 octobre et de célébrer le thème **Visez la cible zéro déchet**, la Table régionale d'économie sociale de Chaudière-Appalaches (TRÉSCA) et le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRÉCA), vous rappellent que, même en ces temps si spéciaux et incertains, vos articles peuvent être revalorisés ou récupérés en toute sécurité au lieu d'être jetés !

Avec l'essor des plateformes en ligne de vente de seconde main ainsi que les entreprises de plus en plus nombreuses à but premier de récupérer ou revaloriser les objets, les Québécois n'ont plus de raison de ne pas faire une différence ! Vous pouvez, en tout temps, vérifiez si votre article peut être revalorisé ou récupéré en visitant le site [Recuperedon.ca](http://Recuperedon.ca).

Via une carte interactive, *Récupère-Don!* recense les entreprises d'économie sociale qui récupèrent, trient et vendent des articles de seconde main dans la Chaudière-Appalaches. Les citoyens peuvent y repérer rapidement quels sont les objets acceptés près de chez eux. La carte présente également tous les écocentres du territoire, afin qu'un article qui ne peut être revalorisé soit récupéré de façon responsable.

Comme l'indique Jean-François Breau, porte-parole de la SQRD «Travailler main dans la main à mettre en place des gestes tout simples permet réellement de faire une différence et d'avoir un environnement plus sain et un monde meilleur pour les futures générations. Si on s'y met tous ensemble, c'est plus facile d'atteindre nos cibles de réductions ! ».

### **Développer de nouvelles habitudes de consommation**

En plus d'aider la population à bien gérer ses déchets, les initiateurs du projet souhaitent également encourager les gens à adopter de nouvelles habitudes de consommation. « Il faut changer les perceptions des gens. Les entreprises qui proposent des articles de seconde main ne s'adressent pas seulement à une clientèle défavorisée, bien au contraire, tout le monde peut donner ET venir y magasiner. Vous contribuez ainsi aux missions environnementales et sociales de ces entreprises et vous leur permettez de perdurer. », mentionne Céline Bernier, directrice de la TRÉSCA.

### **Des entreprises à impact social**

Comme toute entreprise, une entreprise d'économie sociale produit ou vend un bien ou un service. Là où elle se distingue, c'est par sa finalité (ou sa raison d'être), qui n'est pas de générer des profits, mais avant tout de répondre à un besoin des membres ou du milieu. Dans le cas des entreprises qui collectent et vendent des articles de seconde main, les revenus générés leur permettent de soutenir leur mission d'intégration socioprofessionnelle ou d'aide à une clientèle défavorisée, en plus d'avoir un impact environnemental important.

### À propos de *Récupère-Don!*

*Récupère-Don!* a été initié en 2017, par la TRÉSCA, le CRECA, Écolivres et Terra Terre Solutions Écologiques, dans le but de mettre en valeur les entreprises d'économie sociale de la région de Chaudière-Appalaches qui proposent des alternatives de consommation éthiques, locales et écologiques avec d'importantes retombées sociales. Depuis 2018, le répertoire regroupe également les écocentres de la région.

### À propos de la TRÉSCA

La TRÉSCA a pour mission de promouvoir l'économie sociale, de soutenir le développement des entreprises collectives et en favoriser l'émergence en Chaudière-Appalaches. La TRÉSCA est soutenue financièrement par le ministère de l'Économie et de l'Innovation.

### À propos du CRECA

Le CRECA met en œuvre une approche concertée du développement durable et de la protection de l'environnement dans la Chaudière-Appalaches. En favorisant les partenariats et la coopération, le CRECA incite les intervenants régionaux à intégrer dans leurs programmes, leurs politiques et leurs plans d'action, les principes de la protection de l'environnement et du développement durable.

- 30 -

#### Source :

Marie-Ève Massicotte  
Conseillère en communications / TRÉSCA  
418 622-1001 poste 255  
[communications@tresca.ca](mailto:communications@tresca.ca)

#### Information :

Céline Bernier  
Directrice / TRÉSCA  
418 603-2546  
[cbernier@tresca.ca](mailto:cbernier@tresca.ca)

